



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSALorraine

Bulletin d'information trimestriel n°4-2025 • DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Actualités	Page 1
Dépistage du cancer du sein : la MSA se mobilise	
Actualités	Page 2
Signature du Contrat Local de Santé	
Prévention des risques professionnels	Page 2
Des aides pour vos engins de levage	
Statut	Page 3
Conjoint collaborateur agricole : un changement de statut à anticiper	
Prestations familiales	Page 3
Complément de libre de choix du mode de garde	
RSA & prime d'activité	
Services en ligne	Page 3
Simplifier le quotidien des exploitants	
Action sociale	Page 4
Appel à Projet Jeunes	
Actualités	Page 4
Les évènements agricoles de l'été	
Agrimax 2025	

Actualités

Dépistage du cancer du sein : la MSA se mobilise

À l'occasion d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la MSA Lorraine s'est engagée aux côtés de ses partenaires pour sensibiliser le public aux enjeux du dépistage et soutenir les actions de la Ligue contre le cancer.

2025 marque aussi les 80 ans de la Sécurité Sociale. La MSA Lorraine, aux côtés de la Carsat Nord-Est, de l'UGECAM Nord-Est, de l'Urssaf Lorraine, des CAF et CPAM du Grand Est s'est mobilisée pour proposer à Nancy et à Épinal, des animations ludiques à destination des participants aux courses et du grand public, afin de mieux faire connaître les missions de nos organismes.

Une belle mobilisation inter-régimes symbole de solidarité et d'entraide, des valeurs qui animent chaque jour les équipes de la MSA Lorraine et de ses partenaires.

Délégués et collaborateurs MSA Lorraine ont pour l'occasion porté les couleurs d'Octobre Rose sur les parcours proposés à Nancy, Metz et Épinal. Bravo à tous !



Course Octobre Rose Nancy - 5 octobre 2025

Poitrine, seins, tétés, lolos, nénés...

peu importe comment vous lesappelez...

Faites-vous dépister

65 ans

plus脆弱

MSA

La grippe est dangereuse. Elle cause des hospitalisations et plusieurs milliers de morts chaque année. 65 ans et plus, personnes atteintes de maladies chroniques, femmes enceintes, faites-vous vacciner.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

msa.fr

66 DéTECTé à un stade précoce un cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Rendez-vous sur <https://jefaismondepistage.cancer.fr/>



Actualités

Signature du Contrat Local de Santé

Vendredi 17 octobre 2025, le Contrat Local de Santé deuxième génération, porté par le Pays Terres de Lorraine a été signé à Tantonville en présence de Xavier Trévillot, membre du Conseil d'administration de la MSA Lorraine.

Ce Contrat Local de Santé 2024-2028 est un véritable outil au service de la population pour réduire les inégalités sociales et territoriales de Santé. Il est également l'illustration de la dynamique des acteurs de ce territoire qui sont fortement engagés dans un partenariat constructif et inscrit dans la durée.

La MSA Lorraine contribue à ce CLS par ses programmes de prévention notamment sur les addictions, la Santé mentale, l'accès aux soins et la Santé de la petite enfance.

Bravo à tous les acteurs investis sur ce territoire très actif en termes d'initiatives innovantes.



Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle (5ème circ.) et Xavier Trévillot, Administrateur MSA Lorraine

Statut

Conjoint collaborateur agricole : un changement de statut à anticiper

Le statut de conjoint collaborateur est désormais limité à 5 ans sur toute une vie professionnelle. Pour les personnes affiliées au 1er janvier 2022 ou avant cette date, il prendra fin le 31 décembre 2026.

Passé ce délai, pour continuer à travailler sur l'exploitation, deux options sont possibles : adopter le statut de salarié agricole, ou celui de chef d'exploitation / associé d'entreprise agricole. Ce choix n'est pas qu'une simple formalité : il vise à mieux reconnaître l'engagement professionnel du conjoint et à garantir une protection sociale plus complète.

Ce changement implique une démarche à effectuer : ce sont aux chefs d'exploitation de la réaliser avant le 31 décembre 2026 pour affilier son conjoint à un nouveau statut – salarié ou chef d'exploitation agricole/associé. Sans action d'ici cette date, le statut de salarié sera automatiquement attribué.

Pour aider chaque couple à réfléchir sereinement, la MSA met à disposition un dispositif d'information et d'accompagnement de l'information détaillée sur lorraine.msa.fr et une foire aux questions pour répondre aux principales interrogations.

En savoir plus : lorraine.msa.fr/lfp/affiliation/statuts

Prévention des risques professionnels

Des aides pour la vérification des engins de levage

Votre MSA propose une prise en charge financière pour la vérification de vos engins de levage. Une aide à destination des professionnels des départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Dans les métiers de l'agriculture et de la forêt, les machines sont, d'un point de vue mécanique, particulièrement sollicitées, et celles utilisées pour le levage n'échappent pas à la règle. Les engins ainsi que les accessoires servant au levage sont soumis à un protocole de vérification dont la périodicité varie en fonction des caractéristiques des matériels.

Le risque « machine » représente une priorité pour nos équipes Santé sécurité au travail et nos équipes déclinent leurs actions de plusieurs manières :

- par l'observation en situation de fonctionnement,
- par des enquêtes suite à des accidents,
- par l'organisation de formations,
- ou encore par des actions de sensibilisation.

Ces vérifications obligatoires ont pour objectif de déceler en temps utile toute détérioration susceptible de créer un danger et ainsi prévenir la survenue d'incident et surtout d'accident.

Pour aider les entreprises dans la vérification de leur matériel, la MSA Lorraine propose la prise en charge d'une partie de la facture du professionnel.

Conditions de prise en charge :

Entreprise ou exploitation affiliée à la MSA.



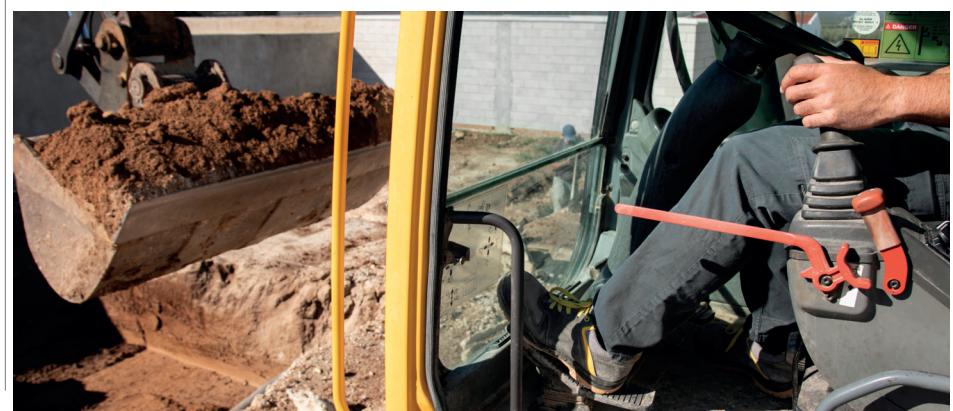
Les matériels acceptés :

- chariots télescopiques,
- tracteurs équipés de chargeurs frontaux,
- chariots à fourches,
- mini-pelles,
- pelleuses,
- nacelles

Ce dispositif ne concerne que la Meurthe-et-Moselle et les Vosges, la prévention des risques professionnels sur le département de Moselle étant gérée par la Caisse Assurance-Accidents Agricoles.

Pour plus d'informations, contactez vos conseillers en prévention des risques professionnels.

En savoir plus : lorraine.msa.fr/sst



Prestations familiales

Complément de libre choix du Mode de Garde : évolution

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) a évolué en septembre 2025. Si vous employez un assistant maternel agréé ou une garde d'enfants à domicile, vous êtes concerné.

La réforme du complément de libre choix du mode de garde (CMG) s'inscrit dans le cadre du service public de la petite enfance (SPPE) qui vise à garantir un accueil de qualité à tous les enfants et leurs familles.

Le calcul du montant du CMG est modifié à partir de septembre 2025 pour prendre en compte la situation réelle de la famille (composition, niveau de ressources). La prestation sera mieux adaptée à vos attentes pour le choix du mode d'accueil et à vos besoins en nombre d'heures d'accueil.

De plus, la réforme étend, à la même date, le droit au CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales, et l'ouvre, à partir de décembre 2025, pour chaque parent en cas de résidence alternée (lorsque l'enfant passe la moitié de son temps chez chacun de ses parents).

Autres nouveautés :

- il n'y a plus de limite pour le montant de votre CMG : chaque heure d'accueil est prise en compte dans son calcul et est en partie financée,
- l'obligation d'un minimum de 15 % du coût de la garde restant à votre charge est supprimée.

Vous êtes déjà bénéficiaire du CMG

Vous n'avez aucune démarche à accomplir, le nouveau calcul s'appliquera automatiquement et votre CMG pourra soit augmenter, soit diminuer.

Vous demandez le CMG pour la première fois ou pour l'accueil d'un nouvel enfant

L'application du nouveau calcul est automatique.

Vous pouvez faire une demande de prestation sur lorraine.msa.fr, en vous connectant à Mon espace privé, rubrique Services et démarches > Famille et logement > Enfance (Paje, mode de garde) > Demander le complément de libre choix du mode de garde de la paje.

En savoir plus : lorraine.msa.fr > Mon espace privé



Services en ligne

Simplifier le quotidien des exploitants

Face à la complexité des démarches et à la diversité des situations rencontrées sur le terrain, la MSA poursuit son engagement pour accompagner les exploitants agricoles au plus près de leurs besoins.

Tour d'horizon de 5 services pensés pour faciliter le quotidien des exploitants :

- **Cotisations** : des solutions en cas de difficultés en demandant un échéancier de paiement directement en ligne depuis lorraine.msa.fr > Mon espace privé.
- **Le Tesa simplifié**, idéal pour recruter des saisonniers, des travailleurs occasionnels ou encore faire face à un surcroît d'activité.
- **Mon Projet d'Agri** : un outil pour s'installer, évoluer ou transmettre
- Deux **nouveaux formulaires** accessibles en ligne : la demande de versement d'une avance sur les cotisations et la demande de prélèvements mensuels.
- **L'application ma MSA & moi** : si vous êtes employeur, vous pouvez gérer vos démarches via l'application.



Prestations familiales

RSA & prime d'activité : votre déclaration de ressources évolue !



Vous êtes bénéficiaire du RSA ou de la prime d'activité ? Bonne nouvelle : votre déclaration trimestrielle sera désormais pré-remplie pour vous simplifier la vie.

Grâce à la réforme de la solidarité à la source, il vous suffit de vérifier les informations pré-remplies, de les modifier ou de les compléter le cas échéant, et de les valider en quelques clics.

Autre nouveauté : le calendrier des mois à déclarer change pour faciliter la récupération de vos ressources. Les mois et montants à vérifier sont clairement indiqués dans votre déclaration trimestrielle.

Important : ces changements n'ont aucune incidence sur la date de versement de vos prestations.

En savoir plus : lorraine.msa.fr/lfp/rsa-prime-activité

Action sociale

Participez à l'Appel à Projet Jeunes de la MSA Lorraine !

Tu as entre 11 et 22 ans, tu vis en milieu rural et tu as un projet pour dynamiser ton territoire ? Inscris-toi à l'APJ MSA et tente de remporter l'une des bourses te permettant de concrétiser ton projet.

Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 11-22 ans. Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions. Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Pour participer, formez un groupe d'au moins 3 jeunes de 11 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural. Accompagnés par un correspondant jeunesse, vous pourrez développer un projet autour de thématiques variées - de l'alimentation aux publics fragilisés, en passant par la culture, le sport, etc. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 9 janvier 2026.**



Pour en savoir plus :
tél. : 03 83 50 35 74 / 03 83 50 35 06
lorraine.msa.fr

Actualités

Les évènements agricoles de l'été

Cet été, du 30 août au 14 septembre, la MSA Lorraine est venue à votre rencontre à l'occasion des événements agricoles estivaux qui animent notre territoire : les finales départementales et régionales de Labour en Moselle, en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, ainsi que "L'élevage en fête" pour sa 30ème édition.

Au programme, des échanges, des démonstrations, des animations pour petits et grands et des moments pour (re) découvrir le monde agricole et la MSA autrement !



Agrimax, la MSA Lorraine s'adresse aux professionnels et aux familles !

Du 29 au 31 octobre, la MSA Lorraine était présente aux côtés de Mutualia sur le salon Agrimax, organisé au Centre Foires et Conventions de l'Eurométropole de Metz.

Grand rendez-vous agricole de la région, Agrimax Grand-Est se positionne comme le rendez-vous des professionnels de l'élevage de la Région Grand Est et rassemble l'ensemble des acteurs de la filière polyculture-élevage : produits et matériels agricoles, espace dédié au secteur laitier, concours ovins, équins et avicoles d'envergure régionale et transfrontalière.

Au programme sur le stand de la MSA, des informations et des animations sur les thématiques de la prévention des risques professionnels avec un focus sur la présentation de l'exosquelette. Cet équipement innovant réduit la pénibilité des tâches physiques en accompagnant les mouvements et en diminuant les contraintes musculaires et articulaires.

En parallèle, nos équipes ont animé tout au long du salon, des activités ludiques destinées à toute la famille. Les visiteurs ont ainsi pu tester leurs connaissances sur la Sécurité Sociale en faisant tourner notre célèbre roue lors d'un quiz, ou encore relever le défi du Frigigame, un jeu consistant à placer correctement les aliments dans le réfrigérateur. Un exercice plus difficile qu'il n'y paraît !



Votre conseiller en prévention des risques professionnels est à votre disposition
Pour la Moselle : David RIVAT 03.87.66.12.72
Pour la Meurthe-et-Moselle et les Vosges :
Laurence ADLOFF 03.83.54.45.75